

Énoncé de politique de placement**Fonds distinct tactique de revenu Manuvie****Objectif de placement**

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Ce fonds vise à générer un revenu et à faire croître le capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et les titres de participation d'émetteurs canadiens et étrangers.

Stratégie d'investissement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fonds tactique de revenu Manuvie ou d'un fonds très semblable (le « fonds sous-jacent »).

La stratégie de placement du fonds sous-jacent consiste à recourir à une stratégie de répartition tactique des placements entre les diverses catégories de titres à revenu fixe et d'actions. Les décisions à l'égard des processus de répartition stratégique de l'actif sont prises à partir des analyses et des rapports du conseiller en valeurs, lesquels évaluent plusieurs facteurs, dont les rendements disponibles, la qualité de l'équipe de direction, les bénéfices de la société et la croissance du dividende, ainsi que les perspectives sectorielles et économiques générales.

L'approche de répartition stratégique de l'actif a tendance à être plus active que la gestion de placements habituelle. Par ailleurs, le conseiller en valeurs peut choisir de surpondérer ou de sous-pondérer les catégories d'actif ou les titres en fonction des facteurs mentionnés ci-dessus. Cela pourrait se traduire par des changements plus fréquents dans la répartition de l'actif, ainsi que par une surpondération et une sous-pondération plus importantes qu'avec la gestion de placements classique.

Le fonds sous-jacent investit dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et de titres de participation d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le volet des titres à revenu fixe du fonds sous-jacent se compose d'une sélection diversifiée de titres à revenu fixe pouvant comprendre des obligations, des titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires et d'autres instruments à revenu fixe.

Le volet des actions du fonds sous-jacent se compose d'une sélection diversifiée d'actions pouvant comprendre, sans s'y limiter, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des parts de fiducie (par exemple, des parts de fiducie de redevances, des fiducies de revenu et des fiducies de placement immobilier), des titres convertibles, des CAAE, des parts indicielles et des FNB.

Veuillez vous reporter à la rubrique « Intégration du développement durable » dans la section « Renseignements applicables à un ou plusieurs fonds » du prospectus du fonds sous-jacent pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont le fonds sous-jacent utilise l'intégration des facteurs ESG dans son processus de placement.

Le fonds sous-jacent peut détenir une partie de ses actifs en espèces ou en titres du marché monétaire à court terme à des fins administratives ou en période de recherche de possibilités de placement ou en raison des conditions générales du marché ou de la conjoncture économique ou politique.

Le fonds sous-jacent peut également investir jusqu'à 100 % de son actif dans d'autres fonds de placement, notamment des fonds sous-jacents ou des FNB, qui peuvent être gérés ou non par le gestionnaire (ou l'une de ses sociétés affiliées ou associées) afin d'obtenir une participation indirecte aux marchés, aux secteurs ou aux catégories d'actif appropriés. Le fonds sous-jacent peut investir dans des fonds de placement gérés par des gestionnaires de placements non affiliés s'il n'existe pas d'occasions de placement appropriées dans les fonds affiliés. Les fonds sous-jacents seront choisis en tenant compte de facteurs comme l'objectif et les stratégies de placement du fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Placements dans les fonds sous-jacents » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, conformément à son objectif de placement et suivant ce qui est autorisé par la législation sur les valeurs mobilières applicables, ou encore conformément à la dispense décrite à la rubrique « Dispense relative aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture dans l'éventualité où le fonds sous-jacent aurait des rentrées ou des sorties de fonds importantes et pour protéger l'actif du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins autres que de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux et obtenir une position de change. Vous trouverez plus de renseignements sur les dérivés, notamment sur les dérivés auxquels pourrait recourir le fonds sous-jacent, à la rubrique « Risque associé aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut également conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires ou gérer ses liquidités à court terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres » du prospectus du fonds sous-jacent.

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, le fonds distinct peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux risques pour le ou les fonds communs de placement sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit. Pour obtenir une définition complète de chaque risque principal, reportez-vous à la section générale du prospectus du fonds commun de placement.

- Risque associé aux titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires
- Risque associé à la requalification des créances
- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque de défaillance
- Risque associé aux dérivés
- Risque associé aux titres de capitaux propres
- Risque associé aux marchés étrangers
- Risque associé aux fiducies de revenu
- Risque associé aux taux d'intérêt
- Risque associé aux séries multiples
- Risque associé à l'immobilier
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux porteurs de titres importants
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les stratégies, ainsi que sur les objectifs et les risques associés au(x) fonds sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit, veuillez vous reporter au prospectus du ou des fonds sous-jacents ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire imprimé.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1 888 790-4387

Québec et clientèle francophone
1 800 355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site **<https://www.oapcanada.ca/>**.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site **www.assuris.ca** pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse **www.ccir-ccrra.org**.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.